

# Le rattachement de l'immigration au ministère de l'intérieur fait débat

L'attribution de la politique migratoire est un premier test de la bonne collaboration justice-intérieur

C'est un sujet sur lequel le nouveau gouvernement est attendu, tant il a été politisé par Nicolas Sarkozy : l'immigration. Alors que les décrets définissant les périmètres des ministères du premier gouvernement de François Hollande devraient bientôt être publiés, le partage éventuel du dossier fait l'objet de négociations serrées.

Depuis fin 2010, tout ce qui relève de la politique migratoire a été rattaché à la place Beauvau à la suite de la dissolution du ministère de l'immigration et de l'identité nationale. Mais ce découpage a souvent été critiqué par le Parti socialiste. Cela « fait un lien entre immigration et insécurité », avait dénoncé la députée Sandrine Mazetier (Paris), chargée de la question au PS.

Jusqu'en 2007, et la création du ministère de l'immigration et de l'identité nationale, les questions d'asile dépendaient du Quai d'Orsay. Tout ce qui touche à la naturalisation était relié, depuis 1945, aux différents ministères qui ont eu à traiter des affaires sociales. Seule la police aux frontières et les centres de rétention ont toujours été du ressort du ministère de l'intérieur.

Judi 17 mai, l'entourage du nouveau patron de la place Beauvau, Manuel Valls, a fait savoir qu'il n'était pas prévu, pour l'heure, que l'immigration échappe à son périmètre. Mais le sujet n'est pas tranché. Les naturalisations, notamment, pourraient être rattachées à la justice. Un chemin que pourrait aussi suivre l'asile, mais de façon moins certaine.

« Ce serait un très mauvais signal que la gauche confie les naturalisations au ministère de la police », dénonce, comme un certain nombre d'associations militantes,



Manuel Valls en visite au commissariat de Noisy-le-Sec, en Seine-Saint-Denis, jeudi 17 mai. THOMAS SAMSON/AFP

l'historien Patrick Weil, spécialiste des questions d'immigration. Dans toute l'histoire de France, c'est toujours le garde des sceaux qui en a eu la tutelle. »

## « Travail en commun »

Pour le chercheur, proche du PS, il paraît également important de rapatrier l'asile au ministère de la justice sans le remettre dans le giron des affaires étrangères. « Ce n'est pas bon que ce sujet soit jugé en fonction des intérêts diplomatiques de la France », estime-t-il. Depuis le 14 mai, les avocats qui travaillent à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) sont en grève, en partie pour obtenir leur rattachement à la Place Vendôme.

L'arbitrage est aussi un premier test de la bonne collaboration entre Christiane Taubira et M. Valls, les nouveaux occupants de la Place Vendôme et de la Place Beauvau. De Robert Badinter et Gaston Defferre en 1981 à Elisabeth Guigou et Jean-Pierre Chevènement en 1997, l'histoire des retours au pouvoir de la gauche a été marquée par les tensions entre le garde des sceaux et le ministre de l'intérieur, l'un toujours supposé « laxiste », l'autre forcément « répressif ».

Aujourd'hui, il semble que François Hollande et Jean-Marc Ayrault aient souhaité se prémunir contre cette fatalité, notamment grâce à la nomination de la députée des Deux-Sèvres Delphine

Batho comme ministre déléguée à la justice, sans attribution plus précise pour l'instant. Cette spécialiste des questions de sécurité – elle a été secrétaire nationale du PS chargée du dossier de 2004 à 2008 –, incarne, tout autant que M. Valls, une ligne de fermeté au sein du PS.

Premier exemple du « travail en commun » qui est souhaité entre les deux ministères : Christiane Taubira et Delphine Batho ont fait un crochet par la Place Beauvau, jeudi 17 mai, pour une réunion d'une petite demi-heure, avant de rejoindre le premier conseil des ministres. ■

LAURENT BORREDON ET  
ELISE VINCENT